

"La crise doit être l'occasion de repenser la compétitivité de notre économie"

Institut Montaigne | 15.11.11 | 15h58



En trente ans, la dette publique française a été multipliée par seize. Du "tournant de la rigueur" de François Mitterrand en 1983 aux récentes annonces du gouvernement de François Fillon, notre pays a vu se succéder bien des plans d'austérité, sans parvenir pour autant à équilibrer, encore moins à assainir, ses finances publiques. D'aucuns seraient tentés de penser que la politique de rigueur est davantage une martingale du passé qu'une stratégie d'avenir. Nous n'avons, hélas, plus le choix : sans rigueur, pas d'avenir tout court. Le train de mesures annoncé la semaine dernière peut être considéré comme le premier véritable plan de rigueur car pour la première fois, un gouvernement français parle de coupes dans les dépenses publiques et de réduction des aides sociales.

Cependant, nous sommes encore loin des plans d'économie de nos voisins européens : par exemple, l'Allemagne et l'Italie viennent de relever l'âge de la retraite de 65 à 67 ans et le Royaume-Uni aura supprimé en 2011 presque quatre fois plus de postes de fonctionnaires que la France (110 000 contre 31 600 dans notre pays).

Les mesures annoncées doivent répondre à un subtil numéro d'équilibriste : convaincre les marchés que nous réduisons notre déficit tout en ne faisant pas rentrer l'économie en récession. Toutefois, ces mesures ne règlent pas les problèmes structurels de l'économie française : comment pouvons-nous prôner un alignement et rester compétitif avec l'Allemagne si nos dépenses publiques sont supérieures de près de dix points (56,6 % du PIB en 2010 pour la France contre 46,2 % pour l'Allemagne) ? Comment combler le fossé entre les pays de l'Europe du Nord, dont les performances économiques sont bien meilleures, et les pays de l'Europe du Sud, qui souffrent de sérieux déséquilibres en termes de finances publiques, de commerce extérieur et donc de compétitivité ?

La politique de rigueur qui nous est imposée va durer. Néanmoins, pour qu'elle ne devienne pas une donnée permanente pour la décennie à venir, il est essentiel de mettre en œuvre les réformes nécessaires afin de stabiliser notre compétitivité vis-à-vis de l'Allemagne et d'inverser la tendance pour rattraper la perte de compétitivité de ces dix dernières années.

Le constat est que la part des exportations françaises dans la zone euro est passée de 16,52 % à 12,13 % en dix ans, là où celle de l'Allemagne est passée de 27,48 % à 29,42 %. Pour rétablir notre compétitivité, il faut s'attaquer sérieusement à tout ce qui met nos entreprises en position défavorable vis-à-vis de nos concurrents européens, et notamment de l'Allemagne.

D'abord, le droit du travail, avec deux composantes essentielles : revoir les 35 heures et rendre sa flexibilité au travail car les entreprises ne sont plus capables d'offrir un horizon d'emploi stable. Ensuite, mettre en place une réforme fiscale avec des allègements des cotisations sociales employeurs afin de les remettre au même niveau que l'Allemagne (30% en

moyenne, contre 41% en France) à travers un transfert sur la TVA (ce qui favorise les exportations tout en constituant une barrière aux importations). Cette mesure est particulièrement urgente compte tenu du déficit de notre commerce extérieur, qui devrait atteindre 90 milliards d'euros cette année. Enfin, il est nécessaire de réduire les dépenses publiques tout en acceptant qu'il y ait des niches fiscales afin d'augmenter les transferts en faveur de la création d'entreprises, de l'innovation et des PME. En dépit d'un plan de rigueur plus drastique que le nôtre, c'est ce que le Royaume-Uni a accepté de faire avec le relèvement de la réduction d'impôt sur le montant investi dans les entreprises de 20 à 30 % et l'augmentation des plafonds d'investissement annuel (de 584 000 euros à 1,17 million d'euros soit dix fois plus que TEPA).

"RÉDUIRE LES COÛTS DES SERVICES PUBLICS"

Il s'agit également de tirer avantage des seuls secteurs qui permettent de réduire les coûts tout en augmentant la qualité des services publics. Par exemple, le domaine du numérique s'est avéré être chez nos voisins britanniques un remarquable outil au service de la réforme du secteur public. Le gouvernement écossais, par le biais d'une plateforme administrative en ligne mise en place il y a près de neuf ans, est parvenu à réaliser une économie de 1 % de son PIB : à l'échelle française, nous pourrions tabler sur 16 milliards d'euros d'économies. En numérisant et en externalisant certaines procédures administratives auprès du secteur privé, nous pourrions baisser les dépenses publiques tout en augmentant immédiatement la qualité de service grâce à des gains de productivité de l'ordre de 20 à 30 % et parfois plus.

La France bénéficie déjà d'infrastructures de haut niveau ; il s'agit désormais de mettre en place une culture du numérique dans notre pays, afin de diffuser davantage les usages en matière d'e-administration, d'e-business et d'e-education. Ces outils sont aujourd'hui essentiels pour améliorer la création de richesses en France.

La campagne présidentielle doit être l'occasion de porter des projets ambitieux pour notre pays : de la rigueur, certes, mais surtout de l'innovation. Il s'agit de repenser en profondeur l'architecture de notre économie pour encourager l'investissement aujourd'hui et la croissance demain.

Arnaud Vaissié est par ailleurs président de la Chambre de commerce française de Grande-Bretagne, co-fondateur du Cercle d'outre-Manche et président du groupe de travail "Création d'entreprise" de l'Institut Montaigne.

Arnaud Vaissié, co-fondateur et président-directeur général d'International SOS, membre du comité directeur de l'Institut Montaigne

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et contact |

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'**actualité**. Découvrez chaque jour toute l'**info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.
